

tout le monde en viendra à cette conclusion. La comédie actuelle ne trompe personne. C'est une concession illimitée de la part du gouvernement. On nous a maintes fois répété que les Canadiens ne sont pas en mesure de financer cette entreprise. Aujourd'hui encore on nous a dit que les Canadiens hésitent à lui donner leur appui. En réalité, les Canadiens seront forcés d'en assurer le financement. C'est ce que fait le Gouvernement. Les Canadiens financeront l'entreprise et, après cela, si la *Trans-Canada Pipe Lines* est capable pour la première fois d'exécuter une de ses entreprises, elle sera en mesure de bénéficier de placements faits par les Canadiens. Ce ne sera pas le portefeuille canadien qui obtiendra les bénéfices. Par l'entremise de l'organisme d'État, le Canada fournira les fonds. Ensuite, un organisme appartenant jusqu'à 83 p. 100 à des Américains retirera les bénéfices de placements faits par les Canadiens. Le ministre du Commerce ne peut nous tromper à ce propos.

Le ministre est revenu aujourd'hui sur la supercherie de la proportion de 51 p. 100 offerte aux Canadiens. Il n'y a aucune disposition de cette sorte. L'entente est précise à ce propos. D'après d'autres déclarations publiques, il est évident que d'autres ont été induits en erreur par ce qu'a dit le ministre à ce sujet. Il n'y a aucune assurance que le Canada aura la mainmise sur cette société et il n'y a aucune chance qu'existe une telle mainmise.

En parlant de mainmise, nous avons précisé qu'il n'est nullement question de ne pas accueillir les mises de fonds chez nous. Lorsque le ministre du Commerce a présenté la motion, j'ai mentionné le Pacifique-Canadien à un député libéral qui avait posé une question, disant que, dans le cas de cette entreprise, presque tout le capital venait de l'étranger, en l'occurrence de la Grande-Bretagne. En ce qui concerne les placements en provenance des États-Unis, nous les accueillons bien volontiers et d'ailleurs, lorsque le ministre du Commerce prétend que je suis opposé à l'apport de capitaux américains, il sait qu'il n'y a pas un mot de vrai dans de telles affirmations. (*Exclamations*)

Il le sait parfaitement car il se rappelle que lorsque je me trouvais à la tête du gouvernement ontarien, j'ai contribué à faire venir au Canada d'importants capitaux américains grâce auxquels de nouvelles villes ont pu grandir le long de la rive nord du lac Supérieur où les manufactures de pâte à papier et de papier fonctionnent de nos jours.

L'hon. M. Rowe: Tout près de sa circonscription.

[L'hon. M. Drew.]

L'hon. M. Drew: C'est assez près de chez lui pour qu'il sache de quoi il s'agit. Il est au courant et sait parfaitement d'où proviennent ces placements.

Mme Shipley: Le chef de l'opposition permettra-t-il une question?

L'hon. M. Drew: Certainement.

Mme Shipley: Je voudrais demander à quel moment précis le ministre du Commerce aurait dit ou laissé entendre que l'offre de 51 p. 100 des actions aux Canadiens leur assurerait le contrôle.

L'hon. M. Drew: Le ministre a répété encore aujourd'hui que 51 p. 100 des actions seront offertes en vente au Canada et je répète qu'il n'en sera rien.

Mme Shipley: Je parle de la garantie de contrôle que vous venez de mentionner.

L'hon. M. Drew: Monsieur le président, l'honorable représentante ajoute une déclaration qui n'a pas été faite. (*Exclamations*) J'ai dit que le ministre avait répété que nous avions la certitude que 51 p. 100 des actions seront offertes aux Canadiens, ce dont nous n'avons pas du tout l'assurance. Je répète...

Une voix: Vous venez de le dire.

L'hon. M. Drew: Monsieur le président, le ministre du Commerce a très nettement consigné au compte rendu des observations qui sont erronées, et ce manque d'exactitude s'est répété aujourd'hui. La proposition dont nous sommes saisis est, certes, le plus habile tour de passe-passe que nous ayons encore vu à la Chambre. J'espère que le ministre modifiera sa décision d'imposer demain la clôture!

J'espère qu'il modifiera sa décision de recourir ainsi à la guillotine, parce que nous voudrions entendre quelques ministres d'en face, de même que le premier ministre. Je voudrais que le ministre des Mines et des Relevés techniques nous dise avec quelle ardeur il a appuyé la proposition quand on l'a formulée. J'aimerais aussi entendre le ministre des Transports nous dire à quel point il a exprimé l'avis que l'idée était bonne. Évidemment, la question pourrait aussi relever du ministère des Transports, parce qu'il s'agit justement de transports. Je voudrais que le ministre des Finances nous dise l'enthousiasme que suscite chez lui la proposition. Qu'il nous dise donc combien lui plaît l'idée d'utiliser les deniers du contribuable canadien en vue d'assurer aux capitalistes des États-Unis la haute main sur une de nos plus importantes ressources!

Le très hon. M. Howe: Nous voudrions entendre le député de Calgary-Sud.